



TRANSFERT DE TECHNOLOGIE EN AGRICULTURE

MAMVA/DERD

● N° 18 ● Mars 1996 ●

IAV Hassan II

La flore adventice du Maroc

Caractérisation et importance économique

INTRODUCTION

Le Maroc possède l'une des flores spontanées les plus riches et diversifiées du bassin méditerranéen, soit environ 4200 espèces et sous espèces (Jahandiez et Maire, 1931-1934). Cependant, un certain nombre d'espèces sont directement ou indirectement liées aux nombreux milieux cultivés et forment une végétation dite "indésirable" pour l'homme. En effet, prise au sens général du terme, toute mauvaise herbe implique une notion d'inutilité. Ainsi, plusieurs auteurs ont défini les "adventices" ou "mauvaises herbes" comme des plantes indésirables (nuisibles) aux activités humaines. Le terme de plante "adventice", employé souvent en agriculture, mérite une définition précise, car ce terme est utilisé en botanique d'une manière différente de celle qui est utilisée en agriculture.

En botanique une adventice désigne toute plante qui apparaît en des lieux d'une région donnée dont la flore ne comporte pas ce végétal, ce qui constitue une rareté pour les botanistes. Par contre, l'agronome désigne sous ce terme toute plante croissant dans les cultures et interférant avec les objectifs de l'homme. D'autres termes apparaissent tels que commensales, rudérales; et on désigne par messicoles les commensales des céréales.

La plupart des adventices sont prolifiques et leur dissémination est facilitée par plusieurs moyens dont nous citerons les plus importants:

- *L'homme* involontairement a contribué à leur propagation, par l'intermédiaire des semences impures, l'apport de fumier contenant les semences des mauvaises herbes et par les façons culturales qui multiplient les vivaces par fragments d'organes végétatifs (bulbes, rhizomes, tubercules).

- *Le vent* qui est l'agent principal de dissémination des espèces annuelles à graines légères telles que les *Asteraceae* et les *Apiaceae*.

De ce fait, les adventices colonisent les champs, et s'adaptent aisément aux conditions du milieu en formant des groupements assez caractéristiques.

IMPORTANCE ÉCONOMIQUE

Du point de vue économique, les adventices contribuent largement à l'abaissement des rendements des cultures par les phénomènes de nuisibilité; soit directe en s'exerçant par une concurrence pour l'eau, la lumière et les éléments minéraux (Caussanel et Barralis, 1973), soit indirecte par des effets dépressifs sur la qualité des récoltes et la toxicité.

L'importance économique des dégâts occasionnés par les mauvaises herbes à l'égard des cultures a été soulignée par de nombreux auteurs:

- A l'échelle mondiale, et à titre indicatif, les mauvaises herbes infligent des pertes de l'ordre de 25% dans les pays en développement (Parker et Freyer, 1975).

- A l'échelle nationale, et selon les résultats d'expérimentations menées dans les différents périmètres agricoles du Maroc et sur plusieurs spéculations, la concurrence des mauvaises herbes induit des baisses de rendements souvent très importantes.

En terme de trésorerie, Zimdahl et El Brahli (1992) estiment à 673 millions de Dirhams les pertes annuelles dues aux mauvaises herbes, dans les régions semi-arides du Maroc Occidental.

Betterave à sucre

Les pertes de rendement de la betterave à sucre sont reportées dans le **Tableau 1** pour le Gharb.

Tableau 1: Pertes de rendement causées par les adventices sur betterave à sucre au Gharb

Rdt (T/ha) Témoin non désherbé	Rdt (T/ha) Témoin désherbé	Pertes en %	Références
6,5	65,08	89,3	Bensellam et al., (1992)
0,0025	38,44	99,9	Moustadraf (1990)
0,51	56,50	99,0	Abidi (1991)
5,15	58,75	91,2	Bensellam et al., (1995)
5,75	69,75	91,7	Rzoui et al. (1994)

Ces résultats sont confirmés par d'autres études dans d'autres régions et les pourcentages de réduction de rendements sont comme suit:

- Tadla (85%) Rzoui et al. (1994)
- Doukkala (95%) Link et Behada (1984)
- Moulouya (97%) ORMVAM (1993)

SOMMAIRE

n° 18

- La flore adventice au Maroc: importance économique.....p.1
- Utilisation du Triallate pour la lutte contre la folle avoine.....p.3

Céréales d'hiver

Au niveau des rendements des céréales d'hiver, les pertes enregistrées en l'absence de toute intervention contre les mauvaises herbes sont aussi importantes. Ainsi, le **Tableau 2** permet de mettre en évidence l'effet dépressif des adventices à travers la synthèse des principaux travaux effectués dans les différentes régions céréalières du Maroc.

Tableau 2: Pertes de rendement causées par la concurrence des adventices avec les céréales d'hiver

Régions	Rdt (q/ha) Témoin non désherbé	Rdt (q/ha) Témoin désherbé	Pertes en %	Références
Abda et Chaouia	18,1	25,9	30,1	Tanji et al., (1986)
Saïss	22,4	38,0	41,0	Boukhadda (1989)
Saïss	9,7	30,5	68,0	Saffour (1992)
Saïss	13,8	40,2	65,6	Hamel et al (1994)
Gharb	19,6	29,8	34,3	Touni (1984)
Gharb	51,1	68,3	25,6	Ait Hmidia (1993)
Gharb	37,1	44,0	15,6	Mechbal (1993)
Gharb	36,7	56,5	35,0	Sakhi et al. (1994)
Tadla	34,4	59,4	42,0	Benhania (1985)
Tadla	28,1	40,9	31,3	Rafrati (1988)

En effet, les pertes de rendement varient entre 15% et 68%, en fonction des régions, des conditions climatiques de l'année et de la nature de la flore adventice. Des études ont montré que parfois des baisses de rendement importantes (jusqu'à 70%) sont dues à l'effet d'une seule espèce, c'est le cas de l'oxalide (*Oxalis pes-caprae* L.) et du brome rigide (*Bromus rigidus* Roth.) dans la Chaouia et le Saïss (Hasnaoui, 1994; Rsaissi et Bouhache, 1994).



